

Cette formation valide 7h de formation au titre du décret n°2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier, et est capitalisable en vue de l'obtention du diplôme de Niveau 2 – Licence Professionnelle Mention « Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens » - Code RNCP 30123.

Présentation

Le droit des baux commerciaux, moins connu que le droit des baux d'habitation, suscite des demandes de formation d'agences immobilières. Pour l'instant, ce droit est principalement pratiqué par des avocats spécialisés ou par des notaires.

Objectifs :

Ce module a pour objectif de présenter, de manière théorique et pratique, le statut des baux commerciaux tel qu'il est réglementé par les articles L. 145-1 et suivants du code de commerce. Il sera l'occasion de revenir sur des notions telles que le fonds de commerce, la réforme du droit des obligations et de mettre en lumière les liens qui existent avec le droit des baux d'habitation.

Il a également pour objectif de répondre à l'obligation de formation des professionnels de l'immobilier imposée par la loi ALUR dans le cadre du renouvellement des cartes professionnelles.

Prérequis :

Aucun, cette formation s'adresse à tous les professionnels de l'immobilier qui souhaitent élargir leurs activités à la conclusion de baux commerciaux ainsi qu'à leur gestion.

ATTENTION : Merci de candidater auprès du Responsable Pédagogique de la Formation

Compétences visées :

- Connaître le statut des baux commerciaux
- Maîtriser les dernières évolutions du droit des obligations
- Appréhender le droit des baux de manière plus globale

Programme :

Partie théorique

- La définition du fonds de commerce
- Le champ d'application du statut des baux commerciaux
- Le régime des baux commerciaux
 - La formation du contrat de bail
 - L'exécution du contrat de bail
 - L'extinction du contrat de bail
- Le bail renouvelé
 - Le droit au renouvellement du locataire
 - Les règles applicables au bail renouvelé

Partie pratique

- Études de cas et analyses de documents

Modalités d'évaluation

- QCM

Validation

- Délivrance d'une attestation de fin de formation

Responsable pédagogique

Nadège GUNIA

nadege.gunia@iut-tlse3.fr

IUT « A » - Paul Sabatier

Inscription Administrative

Mission Formation Continue et Apprentissage

mfca.formatioqualifiante@univ-tlse3.fr

Prix : 350€ / personne

Déroulement de la formation :

Durée : 7 h

Dates : Voir calendrier des formations (ou à la demande)

Lieu : Toulouse - Université Paul Sabatier - IUT

Nombre de participants :

Minimum : 4 personnes

Maximum : 10 personnes

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

Modalités d'enseignement :

- Présentiel
- Distanciel

Intervenant :

Sébastien JAMBORT